

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité et plan d'action de l'année 1 (2026–2027)

RGAA version 4.1 — Version 1.0 du 10/08/2026

1. Préambule et cadre légal

En tant qu'éditeur de la console SecretBox, Api & You s'engage à rendre ses services numériques accessibles à toutes et tous, conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et à l'European Accessibility Act.

Le présent document constitue le schéma pluriannuel de mise en accessibilité (couvrant une durée maximale de 3 ans, ici 2026–2029) et le plan d'action de l'année en cours, tels qu'exigés par le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) version 4.1. Il fait suite à l'audit de conformité réalisé par la société Stratis le 15 juillet 2026 sur un échantillon de 15 pages de la console SecretBox.

2. Bilan de la situation actuelle

L'audit du 15 juillet 2026 a permis d'établir les constats suivants :

- Taux de conformité global : 50 % des critères RGAA respectés (169 critères non conformes sur 589 critères applicables) ;
- Taux de conformité moyen du site : 72,9 % ;
- 171 non-conformités relevées, dont 166 relatives au développement et 5 à la rédaction éditoriale ;
- Aucun contenu exempté, aucune dérogation pour charge disproportionnée établie à ce jour.

Ce niveau de conformité partielle place la console SecretBox dans une situation à améliorer mais avec une base saine à consolider : les thématiques Images, Cadres, Multimédia, Tableaux et Liens ne présentent aucune non-conformité sur l'échantillon audité. Les efforts doivent se concentrer sur les huit thématiques détaillées dans le plan d'action ci-après.

3. Méthode retenue : une correction continue

Plutôt qu'une campagne de correction ponctuelle, Api & You choisit d'intégrer la résorption des non-conformités RGAA au rythme normal de développement de la console SecretBox. Concrètement :

- Chaque non-conformité corrigée fait l'objet d'un ticket dans le backlog de développement, priorisé selon son impact utilisateur (bloquant, majeur, mineur) et son étendue (gabarit commun à tout le site vs. page spécifique) ;
- Les gabarits communs (en-tête, pied de page, menus, formulaires transverses) sont traités en priorité car leur correction bénéficie à l'ensemble du site ;
- Aucune nouvelle fonctionnalité n'est livrée sans contrôle d'accessibilité minimal (contraste, structure, navigation clavier) ;
- L'avancement est revu trimestriellement et la déclaration d'accessibilité est mise à jour en conséquence, sans attendre la fin du schéma pluriannuel.

4. Schéma pluriannuel 2026–2029

Période	Axe	Objectifs
Année 1 2026–2027	Correction priorisée	Traiter les non-conformités de l'audit du 15/07/2026 par ordre de priorité (gabarits communs puis pages spécifiques), en continu au fil des sprints de développement — voir plan d'action détaillé ci-après.

Période	Axe	Objectifs
Année 2 2027–2028	Extension & consolidation	Étendre le contrôle d'accessibilité à des pages hors échantillon initial (tunnel de commande complet, espace back-office éditeur). Poursuivre la correction au fil de l'eau des non-conformités restantes ou nouvellement détectées. Réaliser un audit de suivi à mi-parcours.
Année 3 2028–2029	Conformité totale & maintien	Réaliser un audit de conformité complet RGAA 4.1 (ou version en vigueur) visant la conformité totale sur le périmètre couvert. Pérenniser le contrôle d'accessibilité comme critère de recette permanent pour toute nouvelle fonctionnalité.

5. Plan d'action — Année 1 (2026–2027)

5.1 Actions de gouvernance et de sensibilisation

- Désignation d'un référent accessibilité numérique au sein d'Api & You, point de contact pour les questions d'accessibilité et le suivi du présent plan ;
- Sensibilisation des équipes concernées (développeurs, intégrateurs, UX/UI, rédacteurs, chefs de projet) aux fondamentaux du RGAA ;
- Formation ciblée de l'équipe technique aux patrons de conception ARIA, identifiée comme nécessaire par l'auditeur pour la correction des composants riches (modales, carrousels, accordéons).

5.2 Corrections techniques prioritaires

Le tableau ci-dessous priorise les corrections par thématique RGAA, sur la base du nombre de non-conformités relevées dans l'audit et de leur niveau d'impact utilisateur. Le calendrier prévisionnel est réparti par trimestre sur l'année 1 ; le traitement se poursuit ensuite au fil de l'eau selon la méthode décrite en section 3.

Thématique RGAA	Non-conf.	Impact	Nature des corrections	Fenêtre
Éléments obligatoires	27	Bloquant / Majeur	Validité du code, titres de page, usage correct des balises HTML.	T1
Couleurs (contrastes)	29	Majeur	Corriger les contrastes texte/fond et éléments graphiques non conformes.	T1
Présentation de l'information	40	Majeur	Ordre du contenu et de tabulation, visibilité du focus, personnalisation de l'affichage.	T2
Structuration de l'information	13	Majeur	Hiérarchie des titres, structuration correcte des listes.	T2
Scripts et composants riches	27	Majeur	Rendre compatibles avec le clavier et les technologies d'assistance : fenêtres modales, accordéons, diaporamas, galeries photo (patrons ARIA).	T3
Formulaires	15	Majeur / Mineur	Identification des champs, regroupement, aide et contrôle de la saisie, titres des pages à étapes.	T3
Navigation	16	Majeur / Mineur	Fiabiliser l'identification et l'atteignabilité du menu principal et du menu des langues.	T4
Consultation	2	Mineur	Accessibilité résiduelle des contenus dynamiques.	T4

Note : les échéances par trimestre indiquent le début de traitement prioritaire de chaque thématique ; les corrections se poursuivent au-delà si nécessaire, en parallèle des thématiques suivantes.

5.3 Amélioration des processus de rédaction

Les 5 non-conformités de rédaction identifiées proviennent des limites actuelles de l'éditeur de texte du back-office (impossibilité de créer de vrais paragraphes ou des listes structurées, absence de gestion des citations et de la langue des passages en langue étrangère). Actions prévues :

- Faire évoluer ou remplacer l'éditeur de texte du back-office pour permettre une structuration correcte des contenus (paragraphes, listes, citations, langue) ;
- En attendant cette évolution, diffuser aux rédacteurs un guide de bonnes pratiques pour limiter l'impact des limitations actuelles ;
- Contrôler l'accessibilité des nouvelles fiches produits avant publication.

5.4 Suivi et mise à jour de la déclaration

- Point d'avancement trimestriel du plan d'action, partagé avec la direction ;
- Mise à jour de la déclaration d'accessibilité à chaque évolution significative du taux de conformité ;
- Audit de contrôle sur l'échantillon initial prévu en fin d'année 1 (T4) pour mesurer la progression et ajuster le plan d'action de l'année 2.

6. Indicateurs de suivi

- Taux de conformité global RGAA (critères conformes / critères applicables) ;
- Taux de conformité moyen du site (moyenne des taux par page) ;
- Nombre de non-conformités résiduelles par thématique et par niveau d'impact ;
- Nombre de tickets d'accessibilité corrigés par trimestre.

Ces indicateurs seront extraits à chaque audit de contrôle et consolidés dans la déclaration d'accessibilité mise à jour.